

Avortements bovins

Et si on cherchait les causes sanitaires ?

Les avortements des bovins peuvent pénaliser la rentabilité économique des élevages par une baisse de la productivité. Ils peuvent être de natures variées : accidentelles, alimentaires, sanitaires...

Réglementairement, tout avortement non accidentel doit être déclaré au vétérinaire sanitaire de l'élevage pour réaliser une analyse brucellose. La brucellose se manifeste notamment par des avortements, d'où la surveillance mise en place par l'Etat français. Selon la réglementation : « est considéré comme un avortement l'expulsion du fœtus ou du veau, soit né mort, soit succombant dans les quarante-huit heures après la naissance ». L'état prend en charge les frais de déplacement, d'intervention du vétérinaire ainsi que les frais d'analyse concernant la brucellose. Au vu de cette définition large, il est très probable d'avoir 1-2% de déclarations par an, même sans épisode sanitaire particulier.

Les différentes causes

Le passage du vétérinaire doit également être l'occasion de faire le point sur les causes d'avortements suspectées en lien avec les symptômes cliniques autres. Bien que les causes traumatiques et alimentaires prédominent, dès qu'on a des avortements répétés sur une période restreinte, la probabilité d'avoir une cause infectieuse augmente fortement. En France, les 3 causes sanitaires majeures d'avortements bovins sont la BVD, la néosporose et la Fièvre Q. Si on prend l'exemple de la BVD, même si une surveillance est faite en systématique dans les cheptels notamment via le lait ou le sang lors des prophylaxies, les avortements vont pouvoir être un témoin rapide de passage du virus si celui-ci cause d'emblée des avortements. La néosporose, maladie parasitaire impliquant le chien, va causer des avortements et la naissance de veaux chétiens. La fièvre Q, maladie bactérienne transmissible à l'homme, va se manifester par des avortements, des troubles de la reproduction ou des métrites en séries.

Il existe de nombreuses autres maladies bactériennes comme la salmonellose, la listériose, la leptospirose qui ne doivent pas être négligées à cause des graves conséquences sur le troupeau ou chez l'homme. En général, ces maladies sont associées à d'autres symptômes généraux chez les animaux.

Rechercher les causes à l'aide d'analyses

En Sarthe, le GDS 72 prend en charge à 100% diverses analyses • dès le deuxième avortement déclaré, et donc analysé en brucellose, en douze mois glissants) :

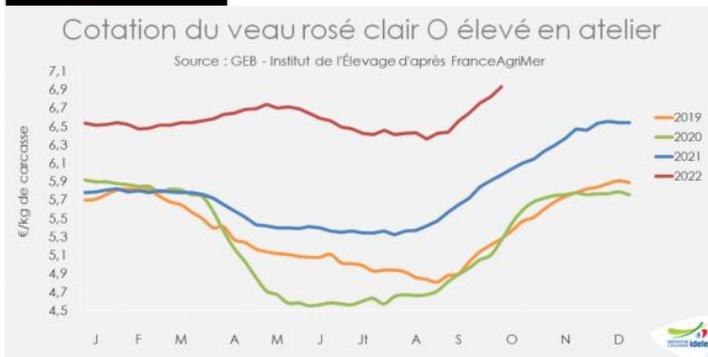
- PCR multiplex : écouvillon sur l'avorton ou sur le col/placentaire pour détecter directement la présence des germes responsables des maladies suivantes : Fièvre Q, Chlamydie, leptospirose, listériose, salmonellose, campylobactériose, anaplasmosse, herpesvirus 4 ;
- PCR néosporose sur l'encéphale de l'avorton ou sérologie sur la mère ;
- PCR BVD sur la rate de l'avorton ou sérologie sur la mère (la sérologie n'a aucun intérêt si l'élevage vaccine BVD ou si l'élevage est connu comme ayant eu de la BVD récemment). Il est important de déclarer rapidement les avortements, notamment pour la PCR multiplex qui sera d'autant plus fiable pour la Fièvre Q que le prélèvement est réalisé rapidement.
- dès le troisième avortement déclaré (et donc analysé en brucellose) en douze mois glissants, en complément des analyses déjà citées dans le cadre de plus de 2 avortements :
 - bactériologie ;
 - sérologies complémentaires sur un lot d'animaux si PCR négative et suspicion forte d'une maladie.

Grâce à cet appui diagnostique, on note une importance non négligeable de la néosporose et de la fièvre Q dans notre département, n'hésitez donc pas à l'utiliser.

MURIELLE GUIARD, VÉTÉRINAIRE DU GDS 72

Hausse saisonnière pour la cotation des veaux gras

Conjoncture



Début octobre, le cours du veau rosé clair O élevé en atelier frôlait les 7€, à 6,93€/kg de carcasses.

Les prix des veaux de boucherie poursuivent leur hausse saisonnière avec une offre toujours restreinte. Une conjoncture exceptionnelle appréciée par les intégrateurs et les éleveurs face aux coûts de production élevés.

Début octobre, le cours du veau rosé clair O élevé en atelier frôlait les 7€, à 6,93€/kg de carcasses, soit une hausse de +37 cts en 4 semaines. L'écart entre le cours 2022 et celui des deux années précédentes s'est maintenu : +16% par rapport à 2021 et +32% par rapport à 2020, selon les données de Idele - Institut de l'élevage. Et les mêmes évolutions sont notées pour la cotation du veau rosé clair R avec un cours à 7,33€/kg éc (+12%/2021 et +25%/2020). « C'est une conjoncture exceptionnelle pour les veaux gras, reconnaît Christophe Mayaud, responsable développement du groupe Van Drie, nous n'avons jamais connu des cours aussi hauts ». Cette situation favorable s'explique par une demande traditionnellement plus forte en veaux gras après l'été, au retour des congés et avec la baisse des températures, à un moment où les abatages diminuent. Et même si en septembre, contrairement aux mois passés, les abat-

tages ont peu reculé (-1,9% par rapport à 2021), le retour des salariés sur leur lieu de travail, la rentrée scolaire et le festival veau d'automne ont entraîné une demande plus ferme. En cumul depuis le début de l'année, les abatages de veaux de boucherie ont totalisé 839 000 têtes, en recul de 51 000 têtes (-5,7%) par rapport à 2021.

Le poids carcasse moyen des veaux abattus en septembre a nettement reculé à 146,8 kg (-3,7 kg/2021). « Une réduction des poids qui traduit un marché fluide », selon l'Institut de l'élevage. L'âge à l'abattage reste quant à lui élevé à 190,4 jours en moyenne. La modification d'une partie des plans d'alimentation pour intégrer plus de fibres et moins d'aliments lactés a réduit le GMQ et produit des veaux moins lourds abattus au même âge.

Hausse de l'aliment

Si la filière veaux de boucherie profite d'une tendance haussière des prix, elle subit aussi la forte augmentation du prix de l'aliment. La cotation de la poudre de lactosérum, malgré une dépréciation estivale, reste élevée (+6%/2021 en semaine 38 et +52%/2020). La cotation de la poudre de lait écrémé a légèrement augmenté à 3690€/t en semaine 39, mais conserve un niveau fortement supérieur à l'an passé (+37%). Quant à l'ipampa des aliments fibreux de la ration des veaux, il se situe à 146 points soit +29%/2021 et +43%/2020. Pour l'intégrateur Van Drie, l'impact sur ses achats des

“
C'est une conjoncture exceptionnelle pour les veaux gras, nous n'avons jamais connu des cours aussi hauts.

matières premières lactées ou végétales est important. « Heureusement que les prix de vente des veaux sont hauts, admet Christophe Mayaud, cela compense un peu ». Le groupe, qui fournit l'aliment à ses 600 producteurs, s'inquiète en revanche de la hausse du coût de l'énergie, qui reste à la charge des élevages. « Pour le gaz, les adhérents de l'association des producteurs de veaux Van Drie bénéficient d'un prix bloqué, indique le responsable, mais pour l'électricité, tout dépend du contrat de chacun ». L'intégrateur réfléchit actuellement à l'attribution d'une prime énergie en pied de facture afin de compenser la hausse du coût de fonctionnement d'un bâtiment.

DELPHINE GROSBOIS